

## RAPPORT DE PRÉSENTATION-DIAGNOSTIC



### PAYSAGES ET GESTION DES MILIEUX NATURELS

## LE BLAISOIS, CARREFOUR D'INTERETS ECOLOGIQUES

Le Blaisois comprend une multitude d'habitats naturels d'intérêt écologique communautaire, et sur lesquels repose une biodiversité riche et remarquable. Un nombre important d'enjeux s'articulent autour des interactions entre le milieu naturel et les activités humaines traduisant la corrélation entre nos modes de vie et l'évolution des milieux. La gestion de l'environnement doit être au cœur de nos préoccupations à travers toutes ses composantes : eau, air, gestion des risques, biodiversité, ...

Quelle place attribuons-nous à ces questions dans le développement de notre territoire ?

## LE PATRIMOINE NATUREL DU BLAISOIS, UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX RICHES EN BIODIVERSITE

La richesse du patrimoine naturel du Blaisois se traduit par :

- **La définition de nombreux zonages d'intérêt écologique**  
Les **ZICO** (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux) sont des sites inventoriés dans le cadre de la Directive « Oiseaux ». Cet **inventaire** couvre l'ensemble des milieux naturels du territoire métropolitain et cible les zones comportant des enjeux majeurs pour la conservation des espèces.  
Les **ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) représentent le résultat d'**inventaires** scientifiques réalisés dans toutes les régions françaises au début des années 80 et ayant pour objectif de réaliser une couverture des zones les plus intéressantes au plan écologique.
- **La protection réglementaire des milieux naturels**  
Les **Réserves Naturelles Nationales**, comme celle de Grand Pierre et Vitain gérée par le CDPNE, bénéficient d'une réglementation spécifique et d'une gestion financée par l'État.  
Les **arrêtés préfectoraux de protection de biotope** s'appliquent à la protection de milieux peu exploités par l'homme et abritant des espèces animales et/ou végétales sauvages protégées (Ile de la Saulas, Blois).  
Les **réserves nationales de chasse et de faune sauvage** comme la réserve de Chambord qui est gérée en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF).  
Le **réseau Natura 2000**, composé de la directive habitat et de la directive oiseaux, dont l'objectif est de favoriser des modes d'exploitation traditionnels et extensifs ou de nouvelles pratiques, contribuant à la préservation et à l'entretien de ces milieux et de ces espèces.

## LA TRAME VERTE ET BLEUE OU LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU ECOLOGIQUE

L'étude **Trame Verte et Bleue** réalisée en 2011 sur les Pays Beauce Val de Loire et Pays des Châteaux par le CDPNE met en évidence **dix milieux remarquables**. La trame, verte pour le milieu terrestre et bleue pour le milieu aquatique, est constituée d'un réseau de continuités écologiques permettant aux espèces de bénéficier d'un espace suffisant pour leur cycle de vie. Leurs connexions doivent être préservées et/ou restaurées pour garantir le bon déplacement des espèces. Chacun des dix milieux présent sur le territoire correspond à une **sous-trame**. Ils se trouvent groupés en **continuum** en fonction de leurs caractéristiques. La fonctionnalité du réseau écologique Blaisois a été évaluée par la qualité des **corridors** qui connectent les **noyaux de biodiversité**.

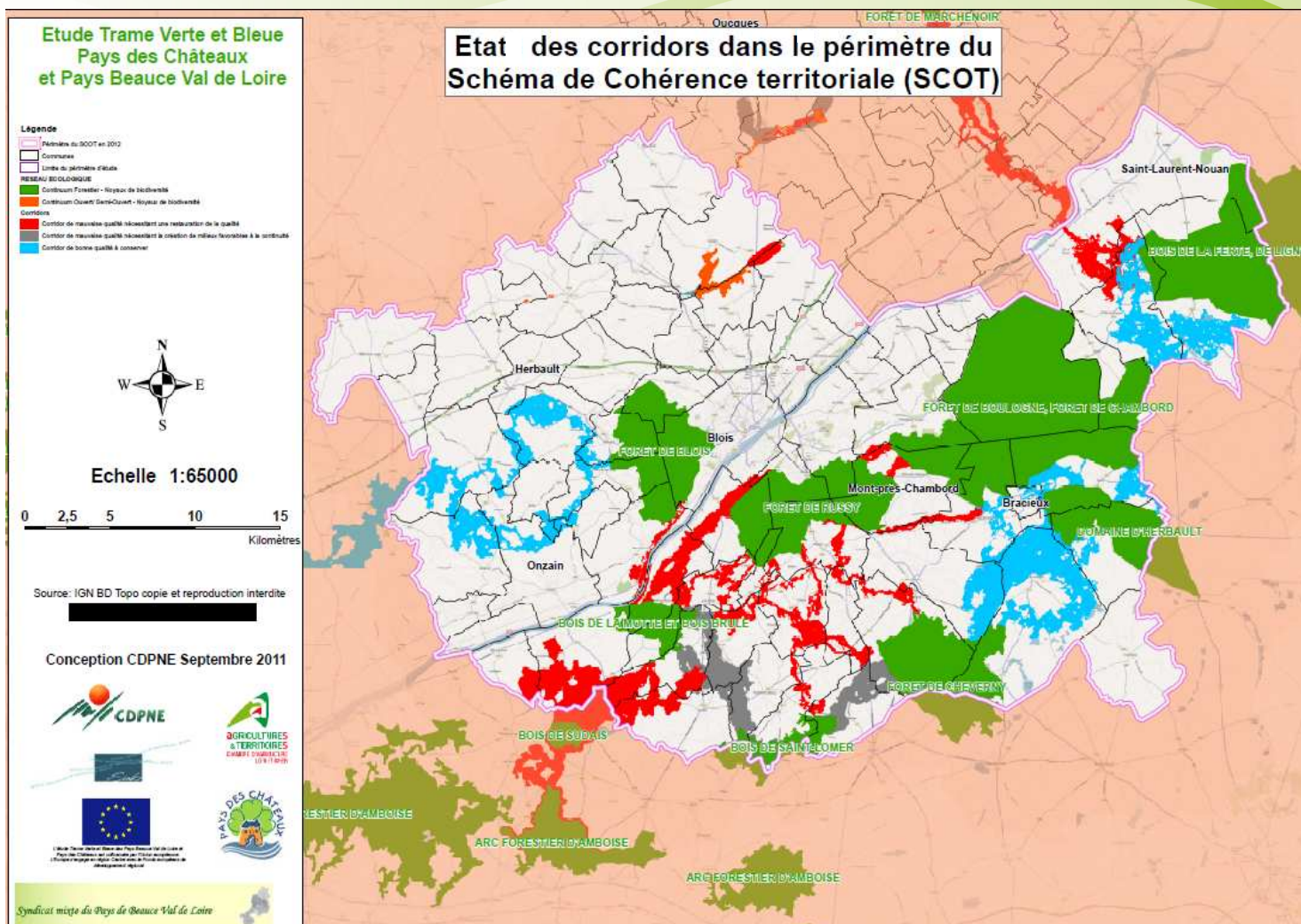
**Le continuum forestier** : Il n'est composé que de la sous-trame **Bois**. Ce milieu est bien représenté sur le territoire mais n'est pas réparti de façon homogène. La forte densité de boisement au sud facilite les déplacements entre les massifs, mais ces derniers sont parfois entravés par l'engrillagement de certaines zones ou la diffusion de l'habitat. Au nord les échanges sont plus limités. Des liens existent entre la forêt de Blois et la forêt de Baumont (nord de Tours) mais il n'en n'existe pas entre la forêt de Blois et celle de Marchenoir.

**Le continuum ouvert / semi-ouvert** : Il est composé de trois sous-trames : les **Pelouses Calcicoles**, les **Prairies Mésophiles** et les **Cultures et Milieux Associés**. Si les deux premiers sont faiblement représentés, les cultures sont majoritaires sur le périmètre d'étude. Il n'existe pas de problème d'abondance de ces milieux, ni de connexions entre eux-ci. Cependant, certaines pratiques agricoles alliées à d'autres facteurs (météo, manque de zones de refuge...) sont localement source de forte baisse des effectifs de perdrix. Pour les prairies mésophiles et les pelouses calcicoles, le faible nombre de milieux et leurs espacements ne garantissent pas une connexion entre les différents noyaux. Ainsi, cet isolement sur le long terme risque d'affaiblir la diversité génétique des populations d'espèces sauvages.

**Le continuum aquatique/humide** : Six sous-trames viennent composer ce continuum : les **Cours d'Eau**, les **Habitats de la Loire**, les **Plans d'Eau**, les **Prairies Humides**, les **Marais Herbacés** et les **Boisements de Cours d'Eau**. De nombreux cours d'eau sont présents sur le territoire même s'il existe une forte hétérogénéité de répartition géographique. La plupart des sous-trames de ce continuum fonctionnent bien. Seuls les Marais Herbacés et les Prairies Humides ne sont pas assez représentés et regroupés pour avoir un fonctionnement optimal.

### Bilan et enjeux

Les activités humaines sont responsables de la fragmentation du réseau écologique par les phénomènes **d'étalement urbain et d'augmentation du trafic routier**. Le maintien d'une activité agricole non intensive s'avère essentiel par les fonctions d'entretien des espaces naturels qu'elle assure. Si au sud, le nombre de corridors est important, certains secteurs notamment au niveau de l'agglomération, subissent de fortes pressions (urbanisation, circulation intense). D'autres corridors fonctionnent moins bien par manque d'éléments paysagers favorisant le déplacement des espèces.



## GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – ENJEU EAU

### Les eaux superficielles :

Fin 2000, l'Union européenne a adopté la directive cadre sur l'eau. Cette directive prévoit que dans toute l'Europe, la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sera principalement abordée au travers de la biodiversité. C'est la notion de bon **état écologique** qui correspond à un bon fonctionnement des écosystèmes du milieu aquatique. Le SDAGE Loire Bretagne a pour objectif que d'ici 2015, près des deux tiers des eaux du bassin retrouvent un bon état biologique, contre seulement un quart à l'issue du précédent schéma.

Le réseau hydrographique du Blaisois est marqué par un cours d'eau majeur : la Loire et 3 principaux affluents que sont la Cisse, le Beuvron et le Cosson. Le réseau est particulièrement dense dans la partie sud.

Les cours d'eau du Blaisois ont une **qualité de l'eau mauvaise à moyenne** et l'objectif de bon état écologique sera difficile à atteindre avant 2015 soit pour des raisons de réalisation disproportionnée, de faisabilité technique difficile ou encore pour des raisons directement liées aux spécificités des conditions naturelles.

L'enjeu pour le territoire du Blaisois est progressivement de **reconquérir la qualité de l'eau afin de sécuriser l'alimentation en eau potable et améliorer la vie biologique des rivières**. Dans ce cadre, il apparaît essentiel de limiter les sections de cours d'eau recalibrées et de **préserver voire d'augmenter les zones humides**.

### Alimentation en eau potable :

Sur le Blaisois, la densité des captages par forage est relativement importante. On en distingue en effet 37, et seulement 1 pompage direct dans la Loire à Blois ainsi qu'une prise d'eau en secours dans la Loire à Veuves pour le syndicat du Val de Cisse.

Notons qu'en dehors du cénonien, la plupart des aquifères exploités sont de type calcaire, donc perméables, et ne sont couverts en aucun point par une couche perméable. **Ces nappes libres sont donc soumises aux pollutions entraînées par les eaux d'infiltration**, ce qui n'est pas le cas des nappes captives du cénonien qui concernent majoritairement les forages du sud de la Loire. **L'instauration de périmètre de protection rapproché et immédiat permettrait de limiter les risques** d'altération de la ressource en eau ou à minima permettrait de diminuer le temps de transfert des polluants vers le point de captage d'eau. En effet, un **certain nombre de captages d'eau potable du territoire présentent des contaminations par des pesticides ou des nitrates**.

## Assainissement :

Pour l'assainissement collectif, le problème restant est souvent lié à la gestion et au traitement des résidus plus qu'à l'épuration de l'eau en elle-même. Plusieurs pistes peuvent être privilégiées pour le traitement des résidus :

- Valorisation agricole dans le cadre de plan de fertilisation des cultures céréalières ;
- Acquisition foncière (inter)communale de quelques hectares pour la valorisation agronomique directe ;
- Mise en place par les petites collectivités de nouvelles formules d'épuration des eaux usées.

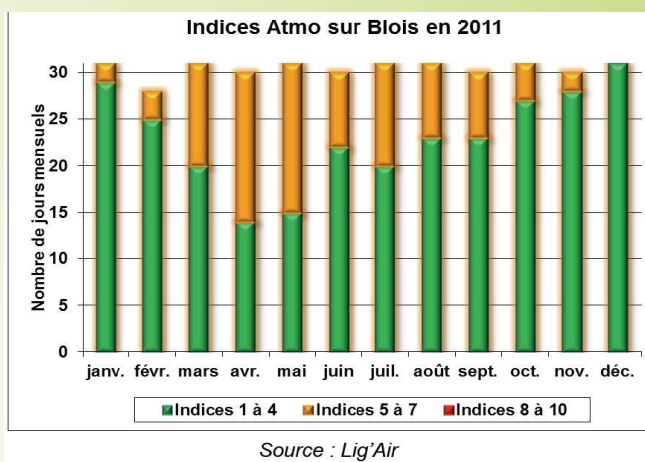
Il est important de considérer l'eau de pluie comme une ressource et **d'avoir recours aux techniques alternatives de récupération à la parcelle pour des usages autres qu'alimentaires**. Les avantages sont d'abaisser le risque de pollution, de modérer la vitesse d'écoulement, accélératrice de pics de crue mais aussi de diminuer la consommation et le risque de dépendance.

## GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – ENJEU AIR

### La situation du Blaisois :

Lig'Air, une association régionale de type loi de 1901, fournit sur l'agglomération Blaisoise, un indice de qualité de l'air construit à partir des indicateurs suivants : dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, ozone, particules en suspension. Cet indice journalier caractérise la qualité globale de l'air sur une échelle de 1 (très bon) à 10 (très mauvais). Globalement, les indices de qualité de l'air sont bons, cependant, on observe une détérioration globale de cette qualité comparativement aux années précédentes (à nuancer toutefois avec l'abaissement des seuils de mesure).

L'impact sur la santé publique est important et n'est pas seulement lié aux pics de pollution, mais bien aussi à l'exposition à long terme à des niveaux modérés. Au-delà de l'aspect de santé publique, la pollution de l'air entraîne également des conséquences sur l'environnement avec l'augmentation de l'effet de serre, engendrant des changements climatiques.



### ATOUTS

- Un patrimoine naturel riche et diversifié.
- Un fonctionnement du réseau écologique connu pour partie grâce à l'étude trame verte et bleue qui pourra servir à alimenter les diagnostics des documents d'urbanisme.
- Une activité agricole à préserver, pour les fonctions d'entretien des milieux qu'elle assure.
- Un réseau d'assainissement fonctionnel.
- Une qualité de l'air globalement bonne.

### FAIBLESSES

- Des activités humaines responsables de la fragmentation du réseau écologique.
- Une qualité des eaux superficielles mauvaise à moyenne et un objectif de bon état écologique difficile à atteindre avant 2015.
- Des nappes alimentant l'eau potable soumises aux pollutions des eaux d'infiltration.
- Un traitement des résidus à développer.
- Une qualité de l'air qui se dégrade.

### Les questions auxquelles il faudra répondre dans le futur SCoT :



Comment concilier une activité agricole avec l'enjeu d'entretien des milieux ?



Sommes-nous collectivement prêts à préserver le bon fonctionnement du réseau écologique quitte à renoncer à certains projets ?